

Pour ce faire, différentes combinaisons de produits ont été testées, afin de ne pas interférer négativement au niveau de leurs composants et de ne pas donner un résultat trop couvrant, qui camouflerait la surface. A certains endroits, des bouchages ou petites reconstitutions ont été nécessaires à faire au préalable, notamment, le bout de la chaussure gauche par exemple. Nous en profitons pour signaler que des manques aussi importants que le bras gauche mutilé intentionnellement ne peuvent être reconstitués pour des raisons d'ordre historique plus que technique ...

Le travail terminé, il s'avère que le « Zouave » retrouve l'aspect escompté lors du projet d'intervention initial, à savoir des couleurs ravivées, mais respectant cependant ses nombreux repeints. Indépendamment du point de vue esthétique, certes le plus remarquable au premier abord, l'essentiel de l'intervention a tout de même été d'ordre curatif : l'ensemble des matériaux ayant été stabilisés, protégés, bref conservé.

Un des paramètres les plus importants concernant le choix des produits a été la nécessité d'exposition en extérieur, ce qui implique une résistance à diverses contraintes : variations d'humidité, de température, rayonnements U.V, forte gelée, etc. Ce qui peut paraître anodin dans le cas de la plupart des œuvres extérieures fut dans ce cas particulier un véritable questionnement permanent puisque cette œuvre, pour rappel, n'est pas conçue à l'origine pour subir de tels phénomènes. Il faudra donc, pour optimiser sa conservation, veiller impérativement à son entretien régulier. C'est un point capital à prendre en compte pour assurer son avenir.

Enfin, il est à noter que malgré la permanence des produits choisis, ceux-ci sont aussi réversibles (en atelier), ce qui est conforme à la déontologie de la conservation-restauration des œuvres d'art. Voilà en quoi cette intervention répond à la demande de départ et s'inscrit dans une éthique professionnelle. Un nouveau socle a également été confectionné dans un atelier de ferronnerie spécialisé (atelier Louis), l'ancien étant devenu

Porte d'une maison classée, boulevard Piercot.

Porte récente de la maison voisine...

bancal et présentant un danger pour l'œuvre autant que pour les passants !

Valérie ROUSSEAU
et Catherine COOLS

ARRÊT SUR IMAGE



Un des hôtels de maître du boulevard Piercot classés le 3 mai 1993

A gauche: Ensemble de maisons classées, b^d Piercot. Au centre, la porte «d'une laideur triomphale».

Photo n°1. Rue Fond-Saint-Servais: façade arrière du n°18. À droite, le retour terminé par un chaînage harpé. À gauche, le mur ouest de la maison de 1690 décrite plus loin.



jours. Cette façade arrière reste bien lisible, malgré la disparition des croisées et le surbaissement des seuils (Photo n°2).

Lui faisant face, en second rang, une de ces rares maisons construites entre 1690 et 1695 dans un style mosan atypique, car très ornementé. (Photo n°3, voir page suivante).

sur lesquels la Chronique de janvier-juin 2011 (p. 17) vient d'attirer l'attention, a subi une agression absolument intolérable. Sa belle porte a été détruite et remplacée par une sorte de porte de prison d'une laideur triomphale. Comme par hasard, l'écusson marquant le classement a disparu. Les responsables se croient au-dessus des lois, chuchote-t-on. Serait-ce une calomnie ?

Pierre COLMAN

NOTRE ALBUM

Petits trésors cachés et menacés

Nos deux dernières promenades – celle du Carré puis du Fond-Saint-Servais – nous ont notamment permis de revisiter ce patrimoine méconnu du promeneur qui n'a pas accès au domaine privé. Nous n'évoquerons ni l'impasse des Capucins où se cache la maison de campagne de notre Jean Curtius, ni la Licorne, ni la cour du Seigneur d'Amay. Contentons-nous de deux incursions insolites. En passant le porche du n°18 de la rue Fond-Saint-Servais, on pénètre dans la cour de l'ancienne pédagogie Jeanne d'Arc (Photo n°1).

À l'est de cette cour, une cour plus petite est fermée au sud par la façade arrière de la maison à rue, le n°16. Généralement considérée de style «gothique finissant», elle possède des baies à six



Remercions Monsieur Buono et ses locataires qui nous ont autorisés à pénétrer dans ce bâtiment dont le rez-de-chaussée est resté dans son jus. Passé l'entrée et son escalier à balustrade, nous avons admiré la salle à manger où tout est d'origine, tant la cheminée que le buffet-vitrine en chêne verni.

Photo n°2.